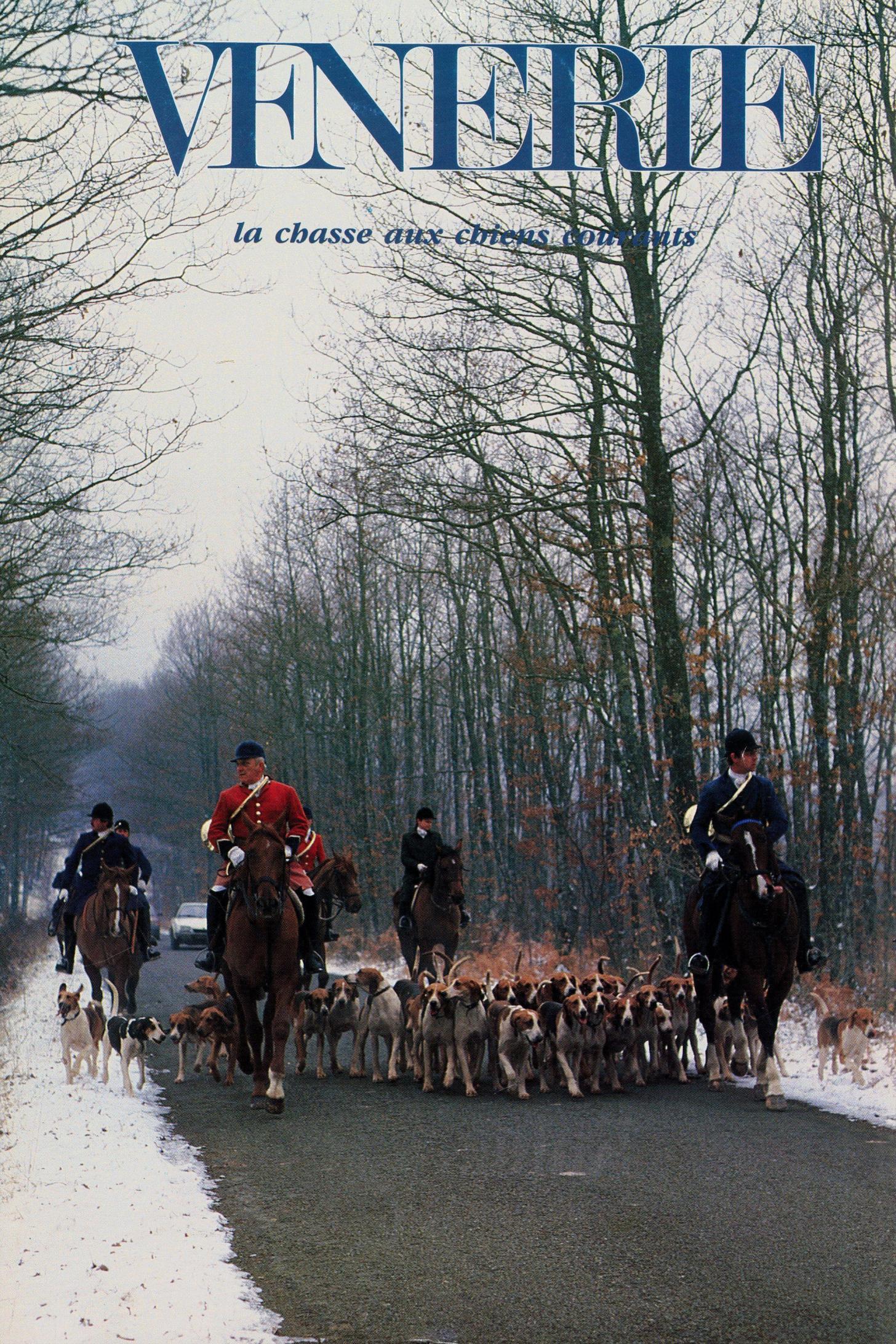


VENERIE

la chasse aux chiens courants





Curée en forêt de Vouzeron. A gauche, en tenue claire, M. Gérard Monot, maître de l'équipage de cerf Piqu'Avant Sologne. (Photo : J. Chédot)

nois à Saint-Agnan, un peu avant la limite de forêt, à trois cents mètres de la maison du garde.

La chasse perce en direction des ruines de Montchaillon, puis se rabat au Sud.

Bientôt, nous franchissons la route forestière du Granvault aux Cordins pour entrer dans le bois de la Vente Italienne.

Nous perdons un instant la meute pendant que nous contournerons par les Chaumes Guillemain, mais la retrouvons près de l'étang des Vèvres.

Nous sonnons des bien-aller pour avertir les suiveurs dont beaucoup sont à Montachon et à Maison Baude, et qui n'ont plus le vent.

Tout se passe bien et à bon train à travers le bois de la Forrandière.

Avant d'arriver à la Pomme-raude, et alors que nous pensions aller traverser le bois de la Fiotte pour aller directement chez nous au Lac des Truites, tout se passe comme si l'animal barré faisait demi-tour. Cela provoque un court défaut vite relevé, malgré un mauvais vent.

Notre enthousiasme est de courte durée, car, arrivés près de la

ferme d'Ardoise, nous tombons à nouveau en défaut.

Nous croisons en effet plusieurs traces en vieille voie, avec celle d'un gros cochon, un peu plus frais ; mais que nous ne pouvons pas confondre avec le nôtre.

Cinq minutes plus tard, les récris reprennent : l'animal a bien percé en avant, tout droit, mais en biaisant à nouveau vers le Sud le long d'une grande allée large qui partage le plateau en deux, sur plus d'un kilomètre.

L'animal, malmené, file presque droit. Il se rabat à notre droite, dans le petit vallon de l'Ecornée, contourne un petit étang, remonte et vient sauter la Départementale 106.

Malheureusement, il ne peut débûcher dans la plaine du Cousin car il est barré.

Les chiens, qui lui soufflent au poil, surallent la voie dans leur élan, dévalent le talus et traversent la route, avant d'être remis au droit par les suiveurs. Nous pouvons alors les six chiens.

L'animal remonte au Nord, contourne la plaine de la Coulonnerie et prend la direction du passage du Tilleul. Mais une tron-

çonneuse, qui perturbe l'écoute, le détourne et se jetant dans les chiens, il est bientôt aux abois et aussitôt coiffé ; nous le servons rapidement et sonnons l'hallali par terre.

Il est trois heures moins cinq, notre animal a donc très exactement deux heures dix de chasse depuis le lancé.

Peu après, nous retrouvons les suiveurs en voiture au carrefour du Tilleul, qui malheureusement n'ont pas entendu la fin de la chasse.

Nous sommes tous très satisfaits de ce beau laisser-courre qui nous a donné de belles émotions et nous fait oublier quelques chutes de cheval sur la glace, heureusement sans gravité.

Rentrés à Saint-Germain de Modéon, nous sonnons le « fouail » devant une très nombreuse assistance.

Les Honneurs à M. André Roizot, de la société de chasse invitante et représentant M. le Maire de Saint-Germain.

La Société locale, « Le Chasseur du Bas Morvan », nous convie ensuite très aimablement à un repas qui clôturera la journée.

Frédéric Poisson